



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LANSON (Gustave), ROUSSEAU (André-Michel), « Avertissement », *Lettres philosophiques I*, VOLTAIRE, p. LV-LVI

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10854-2.p.0063](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10854-2.p.0063)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1964. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

Pour la manière dont sont notées les éditions collationnées, voyez l'*Introduction*, pages xv-xix.

L'appareil critique ne tient compte en général que des seize éditions dont la liste est donnée aux pages xv-xvii de l'*Introduction*. Ainsi 39^a-K veut dire que la variante signalée se trouve dans les onze éditions collationnées qu'indique cette liste, depuis l'éd. de 1738-39 jusqu'à l'édition de Kehl. Si parfois je crois utile de signaler une leçon d'une édition non portée sur cette liste, je la mentionne expressément par une des abréviations indiquées dans l'*Introduction* (p. xvii-xix). Les dérivés de Jore, ses contrefaçons, 34^b, 34^d, 34^e, ses réimpressions, 37^b, 38, n'entrent pas en compte, à moins d'être expressément indiquées ; 34^a-39 signifie qu'une leçon se trouve dans 34^a, 35, 39.

Bien que 34 ait été mis en circulation après 34^a, cependant comme c'est le texte de base, je le fais toujours passer avant 34^a ; ainsi 34-39 signifie qu'une leçon est dans 34, 34^a, 35, 39 ; tandis que 34^a-39 assigne la leçon à 34^a, 35, 39, en excluant 34.

En règle générale, l'édition notée avec exposant se classe après l'édition notée sans exposant ; l'indication 34^a-39, exclut 39^a, tandis que l'indication 34^a-39^a, comprend 39.

Signes typographiques dans le texte.

[] : mots ou lettres suppléés par la présente édition.

() : mots ou lettres qui doivent être retranchés du texte de Jore.

Italiques : mots ou portions de mots substitués par la présente édition à des mots ou portions de mots du texte de Jore. La

leçon fautive de l'original est alors donnée dans une note critique avec la raison de la correction. Je n'ai corrigé sans avertir, comme je l'ai dit plus haut¹, que quelques fautes grossières et évidentes de typographie.

Lorsque les *italiques* ne sont accompagnées d'aucune note critique, elles servent à détacher des mots en langue ancienne ou étrangère, ou à souligner des expressions sur lesquelles l'édition *princeps* appelait l'attention du lecteur.

Signes typographiques dans l'appareil critique.

[] : les crochets enferment les mots du texte non modifiés dans la variante citée.

() : la parenthèse introduit une variante partielle dans une variante plus étendue. Ainsi 39⁺-K... (42^a...)... signifierait que dans la leçon commune à toutes les éditions de 39⁺ à K, 42^a introduit une leçon partielle qui lui est propre.

Italiques : elles indiquent les remarques du présent éditeur.

Signes typographiques dans le commentaire.

Italiques : outre leur emploi ordinaire pour signaler les titres des ouvrages cités, et, çà et là, pour détacher un mot latin dans un passage en langue française, ou en général un mot d'une langue qui n'est pas celle du texte cité, les italiques sont destinées à souligner, dans les citations des sources, les parties qui ont un rapport plus direct et plus frappant au sens ou à l'expression de Voltaire.